

La République du Centre, 8 mars 2017

DEUIL ■ Dans le Montargois, faire constater un décès à domicile est mission (quasiment) impossible

Pénurie de medecins... pour les defunts

Avant de penser aux funérailles, la famille doit obligatoirement faire appeler un médecin. Un casse-tête qui vient s'ajouter à la douleur de la perte d'un proche.

par Isabelle GUYOT

Jeudi 2 mars 2017, rue De Lattre-de-Tassigny à Montargis. Un enterrement se prépare devant un immeuble. Une chambre vaient d'être découverte. Celui d'un homme de 67 ans, qui vient de mourir d'un cancer de la prostate. Mort chez lui, d'un arrêt cardio-vasculaire, devant sa télé restée allumée.

L'enterrement se passe : pendant des heures, on attend qu'un médecin vienne constater le décès, condition indispensable avant de déplacer un corps et permettre les pompes funèbres pour le service. Les pompes sont venues ouvrir l'appartement, mais sans apporter le praticien, qui ne pourrait mobiliser son matériel.

« Ça pose problème », dit-il. « Ça pose problème », dit-il.

C'est un constat de réalité : dans le Montargis, faire constater un décès à domicile est mission (quasiment) impossible. Les pompes funèbres sont venues ouvrir l'appartement, mais sans apporter le praticien, qui ne pourrait mobiliser son matériel. « Ça pose problème », dit-il. « Ça pose problème », dit-il.

Pourquoi faire constater un décès ?

Selon la loi, « l'attestation de l'existence du défunt ne peut être délivrée qu'au vu de ce certificat établi par un médecin, attestant le décès » (art. L.222-42 du code général de collectivités territoriales). Il doit être rédigé par un médecin ou par un médailleur en médecine, en situation régulière de recrutement, et engage leur responsabilité. La rédaction de ce document est une obligation légale. Elle est inscrite dans le code de la santé publique, et est inscrite dans le code de la santé publique. Elle est inscrite dans le code de la santé publique.



Décès, la constatation des décès est une mission (quasiment) impossible dans le Montargis.

de compter sur les urgences : « On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. » Dans un hôpital où la majorité des urgences est au bord de l'implantation, la mise en place d'un protocole avec le parquet pour les questions médicales particulières (comme de corps, mais aussi médicaux de victimes, établissement des ITT) est déjà un gros travail.

Le problème, c'est que particulièrement dans le Montargis, c'est un sujet de préoccupation des élus locaux, depuis des années. Jean-Pierre Dorel l'a évoqué dans son rapport parlementaire sur la permanence des soins. Jean-Pierre Dorel a même écrit, au sein du comité de la Santé, Martial Tournaud, à ce sujet.

Quelles pistes imaginez-vous pour améliorer l'état de la situation ? D'abord, il faut assurer financièrement les médecins à intervenir dans des interventions, jadis assurées gratuitement. Ensuite, on doit avoir des médecins de garde qui sont là pour intervenir dans des situations de médecine d'urgence.

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »

« On ne compte pas sur les urgences pour aller constater un décès. »